

Linguistique contrastive et traduction

BENMOUSSA Boumèdiène
Université de Tlemcen

La traduction a été définie de plusieurs manières, mais la plupart de ces définitions comportent une ou plusieurs des notions suivantes : le transfert du sens ou du contenu d'une langue à une autre, la détermination des équivalents, et le transcodage ou la transformation des symboles.

La traduction se rapporte à des textes (parlés ou écrits) en deux ou plusieurs langues : c'est un processus qui n'est pas réversible et qui permet de passer d'une langue –la langue départ- à une autre langue –la langue d'arrivée.

Mais dans quelle mesure peut-on parler du transfert de sens ou de condition de passage ?

Le traducteur qui, trop imprégné de la logique de son propre système linguistique, avec lequel il réfléchit, n'arrive pas toujours à comprendre la logique de l'autre langue. Il doit absolument chercher à connaître les fonctionnements de chacune des deux langues avec lesquelles il travaille, et là, l'analyse contrastive ou plus exactement l'analyse des succès ⁽¹⁾ serait à son secours.

Mais avant tout, il serait nécessaire d'étaler les principes de cette méthode, afin de s'assurer de sa puissance, de sa fiabilité, et de savoir si elle peut être d'un rapport positif à la traduction.

Nous savons tous que l'analyse contrastive intervient comme un instrument pour rapprocher les langues et pour brasser leurs caractéristiques internes. Toutes les langues observées sont aussi systématiques les unes que les autres, mais elles le sont de manières différentes.

Toute comparaison entre plusieurs langues ou plusieurs parties de langues, pose un certain nombre de problèmes aussi bien théoriques que pratiques.

Notre sentiment à ce sujet est qu'au lieu de rechercher l'existence des rapports entre les langues par des procédés linguistiques contrastifs qui sont devenus classiques dans leurs domaines, il serait peut-être intéressant de soumettre ces langues à une technique nouvelle située au niveau de l'application pour révéler certains comportements conceptuels et certaines structures internes.

Cette approche vise la comparaison entre les langues et non pas celle des descriptions des langues, énoncée par **C.C.FRIES**. C'est dans cette perspective que **E.PIETRI** a tenté de remplacer la comparaison des descriptions des langues par une autre, celle de double analyse des langues en gardant toute fois le principe de la juxtaposition de l'analyse contrastive :

« Au lieu de comparer les résultats descriptifs des grammaires, l'analyse contrastive établirait des équivalences entre des analyses et ne serait plus une grammaire des erreurs ou des difficultés de passage d'une langue à l'autre, mais tout au contraire une (analyse) des succès, c'est-à-dire des conditions de passage des énoncés de langue 1 à langue 2 » ⁽²⁾ .

Il en ressort que le point central consiste à juxtaposer non pas une seule mais une double commutation. Le principe de cette commutation existe en linguistique mais sous des formes variables,

« Visant à comparer les changements intervenus, en modifiant un point de l'énoncé dans des contextes figés » ⁽³⁾

Dans la nouvelle approche, nous voulons, en revanche, commuter les éléments de langue 1 et concurremment des équivalents de langue 2 afin de :

*. comparer les conditions de choix d'un élément par rapport à l'autre ou aux autres ;

*. déceler les multiples correspondances formelles entre les paradigmes des énoncés de langue 1 et langue 2 ;

«. et enfin déterminer les multiples effets communicatifs de ces variations. La multiplication de ces commutations contrastées, fournirait, selon E. PIETRI, un corpus de moyens formels avec leur effets communicatifs, duquel les procédures universelles pourraient être découvertes.

Car le contrastiviste multiplie autant de fois ses recherches que les notions retenues. Il établit un énoncé de départ dans la langue 1, représentant la notion. Par le truchement des commutations, il établit une liste des énoncés qu'il juge utilisables ou suffisants. Une comparaison entre les énoncés délimités lui permettra de dégager les nuances entre ces énoncés. La même démarche est suivie avec la langue 2. Ce n'est qu'en suite qu'intervient une étude des conditions de

LINGUISTIQUE CONTRASTIVE ET TRADUCTION

passage entre la langue 1 et la langue 2 et vice versa. A l'issue de cette dernière, le contrastiviste tire des conclusions quant aux conditions de passage entre les deux langues dans leur réactualisation de la notion retenue.

L'analyse des succès semble, par ce va-et-vient constant entre langue 1 et langue 2, essayer de couvrir la réalité de ces concepts qui se cachent au-delà des mots, au-delà de l'émergence. Sinon comment peut-on traduire, par exemple, «être endimanché» en arabe ? Le terme «endimanché» contient toute une façon de vivre. Il évoque ces dimanches matins où les gens, simplement parce que c'est dimanche, font une toilette soignée et s'habillent élégamment de revêtements qui sont réservés à ce jour là et ce, même s'ils restent chez eux.

Comment aussi trouver une équivalence en français à de nombreux termes arabes exprimant des habitudes spécifiquement arabes notamment des termes liés à la religion : *al-suh ur* (période de se nourrir avant de passer au jeûne), *al-imsāk* (début du jeûne), etc. Certes, nous pouvons les traduire d'une manière ou d'une autre, mais jamais nous ne pourrions mettre dans la traduction tout le sacré se rattachant à ces termes.

Certes, l'analyse des succès, de par sa façon de contraster les langues, utilise la traduction non pas comme un but en soi, mais comme un moyen pour élaborer le paradigme dans la langue A, puis celui de la langue B et passer de l'un vers l'autre. Puis, c'est cette opération qui serait d'un apport positif pour celui qui tend à faire de la traduction. Il est évident que celui qui exerce la traduction, s'amène nécessairement à contraster les systèmes des deux langues. De là il aura acquis une conscience assez claire des rapprochements et des écarts entre les deux langues et pourra ainsi espérer s'exprimer mieux dans l'une et dans l'autre langue.

Cette méthode, utilisée de façon convenable, ne peut que contribuer à la traduction. Comme elle peut aussi faire éviter, chez le traducteur l'enclin au tâtonnement en vue d'un besoin implicite d'imposer au lecteur ou à l'apprenant un choix de mots et de sens qui n'ont aucune relation entre eux

C'est pourquoi, le traducteur doit, autant que faire se peut, rendre non seulement l'idée de l'original, mais veiller aussi à ce que son énoncé, dans sa forme nouvelle, préserve le style, le genre et surtout l'aisance et l'âme de la langue source. Cette mission est dévolue à la linguistique contrastive et à sa méthode des succès, surtout lorsqu'on sait que les mots, quelque fois même à l'intérieur d'un même système linguistique, n'ont pas la même surface conceptuelle. C'est pour cela d'ailleurs que la traduction du mot à mot n'a jamais pu fonctionner de façon satisfaisante et que la formulation d'un énoncé et son transfert d'une langue à une

autre exige qu'on recalcule dans chaque cas particulier des correspondances, à l'aide d'équivalences, de permutations, de combinaisons et de sélections.

C'est de cette batterie de possibilités que la traduction tire son avantage de la méthode des succès qui permet de mettre en contraste des énoncés dans les langues différentes, d'analyser le sens du message et de lui trouver son équivalent. Elle doit, cependant, pour être probante, se situer sur le plan de la langue et sur celui du discours. Elle doit mettre en lumière la dynamique de l'activité traduisante, et non se contenter de montrer seulement le résultat de cette dernière qui doit s'effectuer sur la recherche d'une équivalence naturelle et fonctionnelle et qui rend compte entre le sens et la forme.

C'est pourquoi, en distinguant entre la traduction directe qui se base sur la littérature et les emprunts d'une part, et d'autre part, sur la traduction oblique basée sur la modulation des termes et surtout sur l'équivalence qui rend compte de la même situation en passant par un énoncé totalement différent, la méthode des succès doit considérer la traduction non pas comme une opération se situant au niveau de syntagmes isolés, mais dans un ensemble d'unités qui évoluent dans des systèmes linguistiques faits de traditions culturelles et historiques.

La méthode des succès aura le mérite également de démontrer le mécanisme même de l'activité traduisante et l'analyse de son résultat. Elle permettra de montrer que nous pouvons obtenir à la fin, la fidélité au sens et la correction de la langue cible. Pour peu que le traducteur s'inscrive dans deux modes d'arrangement : la combinaison et la sélection (qui sont les deux faces d'une même opération). Surtout, Il est reconnu que toute unité linguistique sert en même temps de contexte et que combinaison et contextures sont les deux faces d'une même opération, et que la sélection entre deux termes alternatifs implique la possibilité de substituer l'un des termes à l'autre équivalent du premier sous un aspect, et différent sous un autre. Le sens serait rendu et la fidélité respectée.

Cette appréciation directe des contrastes entre les usages de la langue1 et la langue2, est aussi un des fondements du rôle pédagogique du thème et de la version.

Il est évident que la possibilité que nous offre la méthode des succès de dire et d'exprimer la même chose de plusieurs façons lève, chez le traducteur, tous les obstacles de la polysémie, évite l'ambiguïté et recrée le message réel, sans faire de la « surtraduction » et sans que la traduction ne soit galvaudée et fourvoyée. C'est le contexte qui choisit et précise l'une des significations potentielles des mots polysémiques, de même qu'il individualise le sens et le complète. Les communautés ne traitent pas de la même façon dans leur langue des concepts que

LINGUISTIQUE CONTRASTIVE ET TRADUCTION

nous pourrions supposer universelles : le temps ou l'espace, si bien que la traduction n'est jamais au mieux qu'une «équivalence de situation ».

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

⁽¹⁾ Par «succès », E . PIETRI entend l'étude des équivalences entre deux langues. Cette appellation remplace celle de l'analyse des erreurs qui étudie uniquement les difficultés.

⁽²⁾ **PIETRI , E.,** « Y-t-il une méthode en analyse contrastive ? In contrastes, n°17, déc. 1988, Paris, pp.17.

⁽³⁾ **PIETRI , E., Problèmes théoriques et méthodologiques de l'analyse contrastive,** Serv. Pub. Sorbonne Nouvelle, Oct. 1986.pp.50.